



Liminaire CGT CSAL DRFIP44 18 janvier 2024

Au revoir présidente,

Et oui même si vous avez soigneusement évité le sujet jusqu'alors, il semble bien que ce soit votre dernier CSAL. Si nous avons le temps pour cela, nous pourrions ici même faire le bilan de votre mandat qui, en dehors de vos provocations rituelles, n'aura pas vraiment marqué durablement l'histoire de notre direction. Néanmoins, nous attendons sans aucune impatience votre successeur. Il se pourrait même, comme vous nous l'aviez dit un jour, qu'on en vienne à vous regretter.

Plus haut, notre DG nous a brutalement « quitté », aspiré par le cabinet du ministre, sans doute en raison de ses bons et surtout loyaux services. Vu le fiasco GMBI, on ne peut pas dire que ce soit une promotion au mérite. Vu l'affaire Neymar, on imagine bien que c'est pour sa loyauté qu'il est promu. Là aussi, qui fera le bilan de son mandat ? Mandat laborieusement décliné en territoire par vos soins Mme PY ? Suppressions d'emplois, contraction drastique du réseau, sabotage des missions et généralisation d'applicatifs dysfonctionnels. Le bilan c'est aussi toujours plus de collègues en souffrance, des services qui dysfonctionnent, des missions sabotées.

Côté rémunération, on attend toujours un juste retour financier pour nos sacrifices et nos efforts. La négociation indemnitaire doit reprendre le 29 janvier, avec un ou une nouvelle DG. Allons nous avoir après des années de dégringolade une revalorisation digne de ce nom ? La proposition initiale de 0,46 cts par jour était un véritable crachat à la face de l'engagement des collègues. Espérons que le nouveau DG aura la hauteur de vue nécessaire pour décoincer la situation.

Et que dire du dialogue social ? La loi dite de Transformation de la Fonction Publique a sabordé les instances de dialogue social dont la plus utile, le CHSCT. Mais du DG aux directeurs locaux, le gouffre s'est creusé entre nos prétentions à des échanges de qualité et un appauvrissement constant des instances. Sous votre mandat, les documents de travail soumis aux représentant·es du personnel ont fondu en quantité et en intérêt. Vous avez aussi totalement ignoré nos demandes sur l'année 2023 pour convoquer un CSAL, pour établir le calendrier prévisionnel des instances comme vous en aviez l'obligation. Disons donc que cette année nous partons sur de meilleures bases puisque nous allons voir ce jour le calendrier et les thèmes à aborder tout au long de l'année 2024. Soyons positifs donc et nous essaierons d'enrichir collectivement ce calendrier lors de cette séance.

Encore un seul point soumis au vote, processus qui a quasi disparu des instances. Le vote est pourtant un marqueur fort de la démocratie sociale, certes imparfaite, que nous vivons. Donc le seul point soumis au vote aujourd'hui sera l'adoption du Règlement Intérieur. L'intersyndicale a présenté lors de la dernière Formation Spécialisée un document modifié. La question sera donc de savoir si comme à l'accoutumée vous allez suivre la ligne du parti, pardon, la ligne de Bercy, en vous asseyant sur nos propositions ou si vous allez

assumer la démocratie sociale et suivre, au moins partiellement nos propositions de modification. Le suspense est insoutenable. Rappelons aussi ici que les représentant-es du personnel ont voté pour l'obtention d'un « pont naturel » le 10 mai pour l'Ascension, nous attendons votre position écrite sur la journée, car vous vous êtes assise sur ce vote en toute discrétion et en toute décontraction.

Dernier point à l'ordre du jour, le bilan du télétravail. Nous regrettons ici d'avoir pour document de travail que 4 modestes pages de chiffres et de graphiques. Quid d'un bilan quantitatif et analytique notamment sur l'impact sur les conditions de travail, la vie des structures, le management, la santé au travail ? Quid de la répartition genrée des télétravailleurs et télétravailleuses ? Quels jours de la semaine sont demandés ? Ce qui peut être parlant si les femmes demandent plus le mercredi. Quelle conciliation vie privée vie professionnelle ? Quid du droit à la déconnexion ? Bref un bilan sommairement quantitatif et loin d'être suffisant, nous avons besoin d'un bilan qualitatif.